



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 1162

Texte de la question

LAMPEDUSA

M. le président. La parole est à M. Jean-Noël Carpentier, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jean-Noël Carpentier. Monsieur le ministre des affaires étrangères, comme vous, je le sais, et comme beaucoup d'entre nous, j'ai été bouleversé par le drame qui s'est déroulé jeudi dernier sur les côtes de Lampedusa. Cette tragédie de l'immigration doit faire réagir l'humanité tout entière. Et si nous ne faisons rien, malheureusement, elle se reproduira.

Le nombre de migrants qui traversent le monde pour trouver une vie meilleure va toujours croissant. Et ils sont des dizaines de milliers à voir leur voyage d'espérance se transformer en dernier voyage, celui du trépas. Cette situation est insoutenable.

Les pays dits riches pourront sans cesse vouloir renforcer leurs frontières et sans cesse vouloir dresser des barrières, celles et ceux qui meurent de faim chez eux tenteront toujours la dernière chance, celle du désespoir.

Vous l'avez dit vous-même, monsieur le ministre, la solution est de permettre à ces pays de pouvoir faire vivre dignement leurs populations. Et j'ajoute, quant à moi : quitte à modifier certaines de nos règles économiques afin de favoriser une meilleure répartition des richesses mondiales.

Une prise de conscience internationale s'impose en Europe, bien sûr, mais aussi au-delà. L'ONU, qui a pour finalité de faciliter la coopération et le progrès social, est actuellement réunie en Assemblée générale ordinaire. Elle peut être la garante d'une plus grande solidarité, d'une plus grande équité entre les peuples.

Quelles initiatives le Gouvernement envisage-t-il de prendre dans les prochains jours, monsieur le ministre, au niveau européen mais aussi à l'ONU ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, merci de votre question.

Il est vrai que la semaine dernière, 300 personnes ont été noyées ou ont disparu, la Méditerranée ayant été transformée en un immense cimetière à ciel ouvert. L'indignation que vous avez manifestée est partagée, me semble-t-il, sur tous les bancs, de même que l'appel à l'action que vous venez de lancer.

L'action doit se déployer dans deux ou trois directions, que vous avez citées.

Le développement, tout d'abord. Ceux qui veulent venir en Europe ne le font pas par plaisir mais parce qu'ils sont chassés par la misère et la mal-gouvernance. Il convient donc que l'ensemble des pays d'Europe, et au-delà, agissent plus efficacement en faveur du développement, qu'il s'agisse de la Corne de l'Afrique ou du sud de la Méditerranée.

Il convient également de se montrer plus efficaces, beaucoup plus efficaces que l'Europe ne l'a été, en matière de surveillance. Le budget de FRONTEX, chacun le reconnaîtra ici, est insuffisant.

Et puis, il y a aussi la dimension de la sanction. De tels passages n'existeraient pas, en effet, si des hommes ne faisaient pas fortune sur la misère et le trafic humains. Interpol et Europol doivent agir.

Ce sont là les instructions que le ministre de l'intérieur a reçues de la part du Premier ministre. Il en discute d'ailleurs aujourd'hui même à Luxembourg. Ce sont là également les thèmes que le Président de la République développera au prochain Conseil européen du mois d'octobre, puisque nous avons demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour.

Vous avez fait part de votre scepticisme. Beaucoup d'entre nous le partagent. Mais il faut agir, et vite, afin qu'un drame comme celui de Lampedusa ne se reproduise pas. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Noël Carpentier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1162

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2013](#)